

A Melun, le 11 janvier 2022

COMMUNIQUÉ CTL DU 11/01/2022

M. Le Président,

Vous convoquez un Comité Technique Local en audioconférence avec un ordre du jour ne comportant pas moins de 9 sujets différents avec entre autres : la réorganisation des services de la Direction, les ponts naturels 2022, la présentation du fonds d'amélioration du cadre de vie au travail des agents... Mais aussi la situation des emplois au 1^{er} janvier 2022 que vous appelez « prélèvement et redéploiements » alors qu'il ne s'agit ni plus ni moins que de suppressions réelles d'emplois sur notre Direction, donc moins de moyens humains pour mener à bien l'ensemble des missions.

Alors qu'en fin d'année 2021, vous avez entériné unilatéralement la mise en place de la 2^e partie du Nouveau Réseau de Proximité et la destruction de notre réseau DGFIP, vous passez maintenant au volet humain en procédant à la suppression d'effectifs.

Alors que nous traversons une crise sanitaire sans précédent, où les services publics participent ardemment au maintien du fonctionnement de notre pays, où notre Ministère participe au maintien du fonctionnement de son économie, vous supprimez de nouveau 44 emplois.

Avec cette mise à mal de nos services, les désorganisations qui les accompagnent et les conséquences que cela entraîne sur le quotidien des agents et usagers, la crise sanitaire conduit nos services à de nouvelles missions : le traitement du Fonds de Solidarité par exemple mais aussi à une nouvelle organisation : développement du télétravail et dernièrement 3 jours de télétravail obligatoires par agent.

Pour les nouvelles missions, le constat s'est rapidement fait, nos effectifs actuels ne permettent pas de faire face à un pic de charges soudain donc recours à la contractualisation d'urgence.

Et aujourd'hui vous supprimez de nouveau 44 emplois !

Pour faire face à la nouvelle organisation et à la mise en place du télétravail sur 3 jours cela devient infaisable notamment pour les services recevant du public, les effectifs actuels ne permettent pas de mener à bien la mission et de mettre les agents en télétravail selon la circulaire de la DGAFP.

Et aujourd'hui vous supprimez de nouveau 44 emplois. !

Les remerciements, vœux et autres éloges des Ministres, des Directeurs nationaux ou locaux à destination des agents de la DGFIP auraient une toute autre saveur si ces derniers étaient suivis de faits : des moyens pour l'exercice des missions afin de rendre un service public de qualité, une réelle reconnaissance de leurs engagements par une revalorisation salariale, de réelles perspectives de carrière...

Mais en lieu et place, le démantèlement de la DGFIP continue, la DDFIP 77 va connaître 44 nouvelles suppressions d'emploi soit 716 suppressions depuis 2002, autrement dit 1/3 de ses effectifs.

Pour Solidaires Finances Publiques et la CGT Finances Publiques, il est inenvisageable d'être associé d'une quelconque façon à ces politiques destructrices.

En parfaite cohérence avec nos représentants nationaux, nous ne siégerons pas à ce CTL qui va mettre un peu plus à mal notre Direction.

Nous vous laissons donc la responsabilité d'expliquer aux agents et chefs de services la subtilité des raisons qui vous ont poussées à choisir de supprimer tel emploi à tel endroit, dégradant davantage la motivation des agents et des chefs de services, dégradant encore les conditions de travail dans des services déjà exsangues mais aussi en affaiblissant des structures nouvellement créés au 1^{er} janvier 2022.

Les élus de Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques demandent l'abandon immédiat des 44 suppressions d'emplois à la DDFIP 77, la réimplantation des emplois supprimés pour l'exécution de nos missions, mais également l'abandon du NRP et de la démétropolisation.

Nous souhaitons que ce communiqué soit annexé au PV de carence.